

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stoppons les criminels environnementaux et justice pour Henri Rakotoarisoa !

Vendredi 17 juin 2022 – Un meurtre sauvage et sans précédent. Ainsi se qualifie la mise à mort de Henri Rakotoarisoa, président du Vondron’Olona Ifotony (VOI) MAILO. À rappeler que ce meurtre a été commis par un groupe de trafiquants de bois. Le militant écologiste de 70 ans a été retrouvé massacré le 2 juin 2022 sous fond d’histoire de défense des ressources au sein de la forêt primaire d’Ankazondandy-Beparasy entre les districts de Moramanga, Manjakandriana et Andramasina.

Des antécédents de conflits

Pour rappel, ce meurtre est en effet une suite d’un conflit de longue date. Henri Rakotoarisoa a déjà maintes fois lancé des alertes concernant les exploitations illicites dans cette zone forestière. En riposte à cela, ces exploitants ont réussi à mettre Henri sous mandat de dépôt pour trouble à l’ordre public en septembre 2021.

D’ailleurs, Henri Rakotoarisoa a effectué avec les autres membres du VOI MAILO une requête pour le transfert de gestion pour la préservation de la forêt naturelle de transition d’Ankazondandy Beparasy, dernier vestige primaire de transition de près de 2000 hectares entre les trois districts précédemment cités. Le décès d’Henri a eu lieu juste au moment où le processus de validation du zonage a été entamé par la Direction Régionale de l’Environnement et du Développement Durable de Moramanga.

Déferrement et enquêtes

Trente-cinq (35) personnes se sont rendues aux autorités. Les investigations sont en cours. L’affaire a été déférée le 7 juin. Vingt-huit (28) personnes prévenues sur trente-cinq (35) ont été mis en liberté provisoire et 7 d’entre eux ont été placés sous mandat de dépôt. Le procès de ce crime odieux devant le tribunal à Ambatolampy devrait avoir lieu ce lundi 20 juin. La société civile entend suivre de près cette affaire et condamne fermement ces actes de violence et de barbarie.

Derrière cet assassinat se cache une situation peu reluisante pour les activistes et l’environnement :

- Le harcèlement des lanceurs d’alerte et leur non-protection ;
- L’impunité des trafiquants et l’amplification d’un réseau de malfaiteurs ;
- La tergiversation dans les prises de décisions.

Tout converge vers la destruction, la spoliation de nos ressources naturelles de manière galopante. Si à partir de l’Indépendance, la forêt naturelle de Madagascar perd 100.000 hectares de sa couverture tous les ans (en 2017, elle a atteint les 500. 000 hectares selon Global Forest Watch). Nos ressources naturelles telles que les bois précieux, les richesses minières, les ressources halieutiques sont assujetties à un pillage à grande échelle, souvent sous couvert de commanditaires hauts-placés. La question de la pollution se confronte à un atermolement sur les mesures à prendre. En parallèle, la corruption de grande envergure peine à être endiguée.

- Compte tenu de ces faits, nous Organisations de la Société civile, signataires de ce communiqué, tenons à nous mobiliser pour la protection des lanceurs d’alerte et incitons les Communautés de Base (COBA) et les fokonolona à poursuivre la sauvegarde de nos patrimoines naturels et à ne pas baisser le bras. Que les auteurs du crime soient emprisonnés à perpétuité.
- Nous exhortons le Président de la République de Madagascar à honorer le Velirano n°10 sur la gestion durable des ressources naturelles ainsi que le Velirano n°3 sur la lutte contre la corruption et l’établissement d’une justice équitable. Compte tenu des circonstances actuelles, les crimes environnementaux dans la majorité n’écopent pas la peine qu’il faut. Les dossiers sur les affaires environnementales ne sont pas toujours traités à fonds, les auteurs de crimes environnementaux sont souvent relaxés ou bénéficient souvent de la peine minimale.

L'instauration d'une justice environnementale est essentielle pour le développement durable et présentement, la vie des écologistes Malagasy qui en pâtit.

- Nous demandons au Gouvernement, à la justice malagasy d'honorer la Constitution de la République dans son Préambule qui décrit l'Environnement comme d'Intérêt général et la Charte de l'Environnement malagasy, article 5 : « *L'environnement constitue une préoccupation prioritaire de l'État* »
- Nous appelons l'État à mieux considérer et à être à l'écoute des organisations de la société civile. Une collaboration franche et transparente serait un gage de réussite dans une meilleure gouvernance environnementale ;
- Un clin d'œil spécial au secteur privé à lutter contre la corruption et les abus surtout concernant les ressources naturelles et l'environnement. Soyons un secteur privé écoresponsable dans ces actes et moteur de développement pour l'environnement ;
- Nous faisons appel aux partenaires techniques et financiers d'amplifier leur participation dans la gouvernance environnementale. Les assistances en développement seront en vain si elles ne vont pas de pair avec une meilleure gouvernance environnementale.

Tous les acteurs, tous les citoyens sont invités à joindre leur voix aux organisations de la société civile pour que les lanceurs d'alerte et les militants écologiques soient épargnés de toute sanction portant atteinte à leur liberté, surtout à leur vie. Ensemble, luttons contre les injustices environnementales qui ont coûté la vie à l'un des nôtres ! Que la lutte de Henri Rakotoarisoa ne soit pas vaine !

22 plateformes régionales OSC (PFROSC)

ACCE

AFDFP

AFHAM

AGEVAREN

AIFM

AIM

AIM (Action Intercoopération Madagascar)

AJAMF

AJE

AJIPAD

AVG (Alliance Voahary Gasy)

ANAE

Ankoay

APMM

ASITY Madagascar

Asity Madagasikara

ASOS (Action Socio Sanitaire Organisation Secours Madagascar)

Associataion MAMY

BIMTT

CAPROCORNUS

CCOC Madagascar (Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes)

CEDII (Centre D'echange De Documentation D'information Inter-institutionnelles)

CMP Tandavanala

CNFM (Conseil National des Femmes de Madagascar)

CODE Menabe

COJEAA

COMARESS (COalition MALagasy pour le REnforcement des Systèmes de Santé et de la Vaccination)

CRADES

CREM

CROPH AA

DELC

DRV (Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy)

FAFAMA Association

FAFITO FLM
FAMELOGNO
FANAMBY
FANOITRA
FAPBM
FBMM (Fikambanam-Behivavy Malagasy Mihoatra)
FEKRITAMA
FFM Malagasy Mahomby
Fiantso Madagascar
FIFAFI
Fondation Tany Meva
FONIALA
FTMF (Fikambanan'ny Tanora Mandala ny Fahamarinana)
FVTM (Federasiona ny Vehivavy Tantsaha eto Madagasikara)
GERP
GNEFM
GROUPE MANOVA
GTZ (Gny To tsy mba Zainy)
HAJAVAO
HARENA
HERY MIRAY
Ilontsera
JAI
LOVAINJAFY
Madagasikara Voakajy
MICET
MIRANGA
Mitsinjo
MMTM
MONEPT
MONEPT (MOuvement National pour l'Education Pour Tous)
MSIS-tatao (Multi-Sector Information Service/Tohana sy ainga ho an'ny tambazotran'ny olompirenena)
Observatoire de la Jeunesse
Observatoire National des Droits Humains
ONG EDENA
ONG Felana
ONG Hintsy
ONG Ivorany
ONG Làlana
ONG Ravintsara
ONG SAHA (Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy)
OPTA
OSER
Paca
PENSER
PFNOSCM /VOIFIRAIANA (Plate-forme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar)
PFPH/MAD (Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapés de Madagascar)
PFROSC /VOIFIRAIANA Analamanga
PROSC Fitovinany
PROSC Haute Matsiatra
PROSC Sava
PROSC Vatovavy
PROSC Alaotra Mangoro
PROSC Amoron'I Mania
PROSC Analanjirofo
PROSC Androy

PROSC Anosy
PROSC Atsimo Andrefana
PROSC Atsimo Atsinanana
PROSC Atsinanana
PROSC Betsiboka
PROSC Boeny
PROSC Bongolava
PROSC Diana
PROSC FIVE Menabe
PROSC Itasy
PROSC Sofia
PROSC Vakinakaratra
PROSCI Ihorombe
RESEAU SOA
SAF FJKM
SAGE
SIF (Sehatra Iombonana ho an'ny Fananan-tany)
TAFATAFA
Tafo Mihaavo
TAMAMPIRAPI/TVMA
TAMIMPIRAMPI
TARATRA
Transparency International Initiative Madagascar (TI-MG)
UTBU
V3M
VOAHARY SALAMA
Voarisoa Observatoire